

Le Festival **Musique de chambre à Giverny** invite, chaque année des artistes à résider ensemble pendant une quinzaine de jours. Ensemble, ils explorent le répertoire de la musique de chambre et participent à une série de concerts au Musée des Impressionnistes de Giverny, à la Mairie et à l'Espace Philippe Auguste de Vernon, et aux églises de Notre Dame de l'Isle et Saint Pierre d'Autils. La 17^{ème} édition du festival aura lieu du 17 au 30 août 2020

PROTOCOLE SANITAIRE

En application des dispositions du décret n°2020-860 du 10 juillet 2020

Les mesures prises sont celles à appliquer à ce jour et sont susceptibles d'évolution.

Objectif : garantir la sécurité des artistes, des équipes du festival (bénévoles, personnel administratif et technique, prestataires de services) et du public en respectant les préconisations gouvernementales suite à la pandémie de coronavirus Covid19

Réfèrent Covid 19 pour le festival : Nathalie Tiberghien, administratrice du festival
Responsable des approvisionnements des produits de nettoyage, de désinfection ou masques :
Nathalie Tiberghien, administratrice du festival

La mise en place de ce protocole se fera en lien avec toute l'équipe du festival.

Chaque artiste et membre de l'équipe du festival sera informé directement des consignes de sécurité à respecter à son arrivée.

<h3>Organisation de la résidence</h3>
--

Les grandes mesures :

Nettoyage des mains obligatoire à l'entrée de chaque lieu (résidence, répétition, restauration)
Port du masque obligatoire lors des déplacements dans tous les lieux de résidence, de répétition et de restauration (sauf à table et dans les chambres single ou si la distance sanitaire d'un mètre peut être respectée pour les personnes qui seront logées à plusieurs dans une même chambre)

Respecter les gestes barrières (se laver régulièrement les mains, tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir à usage unique (puis le jeter), saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

La distanciation sanitaire d'un mètre devra toujours être respectée

A l'entrée de tous les lieux communs du festival, les consignes générales devront être affichées, et il sera rappelé, à l'entrée de chaque lieu concerné que le port du masque est obligatoire.

Les mesures seront mises en place pour éviter toute contamination par les flux entrants (produits alimentaires...) et de façon générale l'ensemble des produits livrés seront nettoyés sur une zone dédiée avant de rentrer et d'être stockés.

Pour toutes les denrées ou biens réceptionnées par livraison sur les sites utilisés par le festival : tous les emballages extérieurs seront retirés et éliminés dès réception par une personne protégée (masque, gants, sur-blouse), puis entreposés durant au moins 4h avant contact pour utilisation. Cette personne devra se laver les mains avant et après cette tâche. Les sms, mail ou téléphone seront les moyens privilégiés pour communiquer.

Chaque musicien devra s'occuper seul et lui-même de son instrument.

Les instruments loués devront être désinfectés avant d'être remis à leur utilisateur.

1 - Déplacements

Les déplacements en voiture se feront avec deux passagers au maximum assis à l'arrière du véhicule en laissant un siège vide entre chacun. Le port du masque est obligatoire pour tous les occupants de la voiture ainsi que le nettoyage des mains au gel hydroalcoolique en entrant et en sortant du véhicule. Les poignées, clés, volant, boutons de commande, levier de vitesse, frein à main... seront systématiquement désinfectés en cas d'utilisateur multiple du véhicule.

2 - Hébergement

Les artistes, le personnel administratif et technique, les prestataires de services et les journalistes invités seront logés dans différents lieux : la maison Rivière (quartier général du festival), dans des gîtes (le Givernel, les rouges gorges, le bon maréchal) et chez certains bénévoles. L'hébergement se fera prioritairement en chambre individuelle. Dans le cas d'un hébergement en chambre double, les lits devront être séparés d'une distance minimale d'un mètre.

Les lieux de résidence seront nettoyés quotidiennement. Les poignées de portes seront désinfectées plusieurs fois par jour. Du gel hydroalcoolique sera disponible à l'entrée de chacun de ces lieux de résidence.

En cas de départ d'un occupant d'une chambre, un délai de 3 heures minimum devra être respecté avant le nettoyage de la chambre et l'arrivée d'un nouvel occupant.

La cuisine de la maison Rivière où seront préparés les repas du soir, par les bénévoles sera strictement interdite à toute autre personne.

3 - Repas

Les petit-déjeuner seront pris sur les lieux d'hébergement selon les règles fixées par chacun et toujours en respectant les consignes sanitaires

Les repas du midi seront pris au restaurant (snack/crêperie) la Capucine. Le port du masque y est obligatoire jusqu'à sa table. A table la distance d'un mètre en chaque personne devra être respectée.

Les dîners se prendront à la maison Rivière. Du gel hydroalcoolique sera à disposition à l'entrée de l'espace restauration. Le nombre de personnes dans l'espace dédié à la prise de ces repas sera limité afin de respecter les consignes sanitaires et la distanciation d'un mètre. Dans le même esprit de respect des consignes sanitaires, les chaises seront disposées en quinconce afin

de ne pas avoir deux personnes face à face. Le service sera assuré par les bénévoles. Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, il sera interdit de se servir soit même.

Seule de la vaisselle jetable sera utilisée et chaque personne devra avoir sa propre bouteille.

4 – Répétitions et concerts

Pendant les répétitions et les concerts, une distance d'un mètre entre chaque musicien devra être respectée. Du gel hydroalcoolique sera à disposition à l'entrée des salles de répétition et dans les loges.

Utilisation de gel hydroalcoolique obligatoire avant toute manipulation d'instrument, pupitre, chaise etc.

Organisation pour le bon déroulement des concerts et la sécurité des spectateurs, des artistes, des bénévoles, des équipes administratives et techniques, des prestataires de services et des journalistes.

Afin de limiter les risques de propagation du virus, il est demandé au public de faire preuve de responsabilité. Dans le cas où le spectateur manifesterait la présence de symptôme(s) de COVID 19, il appartient à celui-ci de prendre la décision de ne pas venir au concert afin de protéger les autres.

Des solutions alcooliques seront disponibles à l'accueil/entrée, à la billetterie, à l'entrée des toilettes, dans chaque loge et chaque régie.

Un nettoyage des salles sera effectué avant chaque concert.

Si des ouvertures extérieures existent, les salles seront aérées régulièrement. Dans le cas contraire les salles seront ventilées en continu.

Mise en place de consignes spécifiques et d'une signalétique (fléchage, marquage au sol) pour la circulation des spectateurs à la billetterie ainsi qu'à l'entrée et à la sortie de chaque concert afin de respecter la distanciation physique de 1 m. Dans les salles, distanciation de 1 mètre entre la scène et le 1^{er} rang. En cas de besoin, le premier rang sera condamné.

Dans la salle, le port du masque est obligatoire pour toutes les personnes à partir de 11 ans, excepté les musiciens jouant sur scène.

Le port du masque est également obligatoire dans tous les lieux fermés du Festival ainsi qu'à la billetterie.

Les spectateurs sont priés de venir aux concerts munis de leur masque. En cas d'oubli, des masques seront en ventes à la billetterie au prix de 1 €.

Les concerts se dérouleront sans entracte

1 - Billetterie

Dans la mesure du possible, un écran de protection en plexiglas sera mis en place à l'accueil de la billetterie. En cas d'impossibilité les personnes présentes à la billetterie auront l'obligation de porter un masque + une visière.

Ouverture une heure avant le début de chaque concert.

Retrait des billets en respectant la signalisation mise en place (sens de circulation et distanciation physique de 1 mètre).

Paiement par chèque ou en espèces. En cas de paiement en espèces il sera demandé au public de prévoir l'appoint pour éviter au maximum l'échange de monnaie

Les coupons des billets seront déchirés à la billetterie. L'entrée en salle se fera sur présentation du billet déjà déchiré ou du pass, soit un simple contrôle visuel.

2 - Jauge des salles

La réduction des jauges des salles où auront lieu les concerts sera appliquée pour suivre les prescriptions du gouvernement concernant la distanciation, à savoir le respect d'un mètre de distance entre les personnes, soit un fauteuil sur deux à l'exception des personnes venant ou ayant réservés en groupe (jusqu'à 10 personnes maximum). Un marquage des fauteuils pour indiquer les places qui peuvent être occupées ou non sera mis en place. Ainsi le nombre de personnes autorisées dans les différents lieux, fixé en accord avec chacun des lieux en tenant compte du respect de la distanciation physique et des gestes barrières sera les suivants :

Auditorium du Musée des Impressionnistes, Giverny : 65 places

Salle des mariages de la Mairie de Vernon : 45 places

Eglise Notre Dame de l'Isle : 45 places

Eglise Saint Pierre d'Autils : 45 places

Espace Philippe Auguste, Vernon : 250 places

Ces jauges basées sur des personnes seules pourront être revu légèrement à la hausse en fonction du nombre de personnes assistant aux concerts en groupe.

3 - Circulation, entrée et sortie dans les salles

Organisation du flux du public afin de limiter les croisements

L'organisation du placement distancié des spectateurs selon les recommandations citées ci-dessus sera assurée par une personne désignée qui placera chaque personne ou groupe les uns après les autres en commençant par le premier rang de la salle (le plus proche de la scène).

A la fin des concerts, la sortie s'effectuera rangée par rangée de la dernière (la plus proche de la sortie) à la première (la plus proche de la scène), en respectant les distances de sécurité. Il sera demandé au public de ne pas rester proche de la sortie de la salle afin que les distances de sécurité sanitaire puissent être respectées.

Ce protocole sanitaire, susceptible d'évoluer selon les réglementations en vigueur, a été accepté par l'ensemble de l'équipe du Festival.